

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 30-160-1910 solde

n° 30-160-1910

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

2 février 1910

Numéro JO

n° 160 du 01/03/1910

Date du numéro

1 mars 1910

### TEXTE INTÉGRAL

Par décision du Gouverneur en date du 2 février 1910, la solde coloniale annuelle de M. Brinon, Administrateur adjoint de 3eme classe des Colonies est portée de 5.000 francs à 3.500 francs pour compter du 1 février 1910.